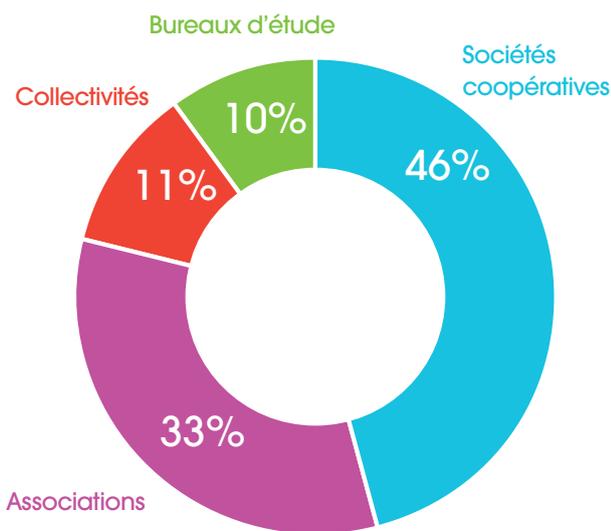




# ÉNERGIE PARTAGÉE EN CHIFFRES

Énergie Partagée Association compte 90 structures adhérentes au 31 mars 2017. Ce sont des professionnels des énergies renouvelables citoyennes, des collectivités locales engagées sur ces thématiques et des porteurs ou collectifs de projet.

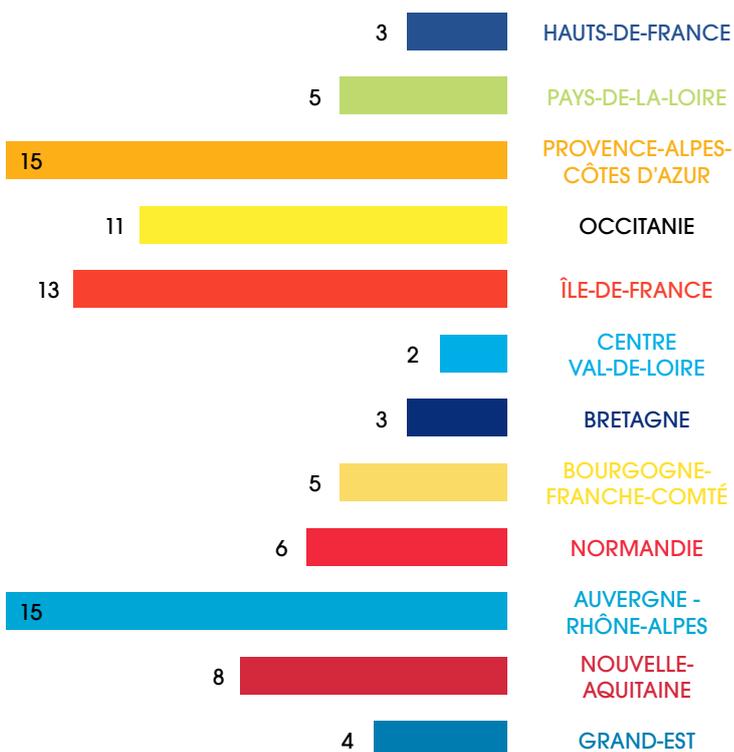
## PROFIL DES ADHÉRENTS D'ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION



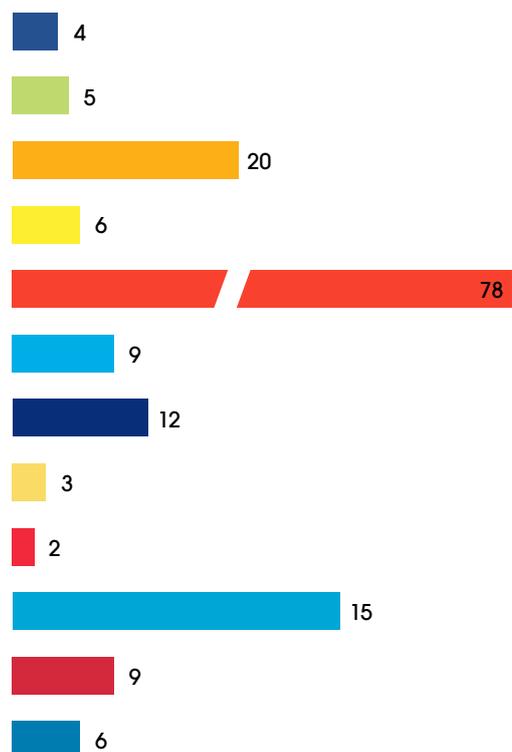
90 ADHÉRENTS  
200 BÉNÉVOLES

Énergie Partagée anime un réseau de presque 200 personnes bénévoles qui assurent essentiellement des missions de sensibilisation et de présence sur des événements de promotion des énergies renouvelables citoyennes dans les territoires.

### ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION



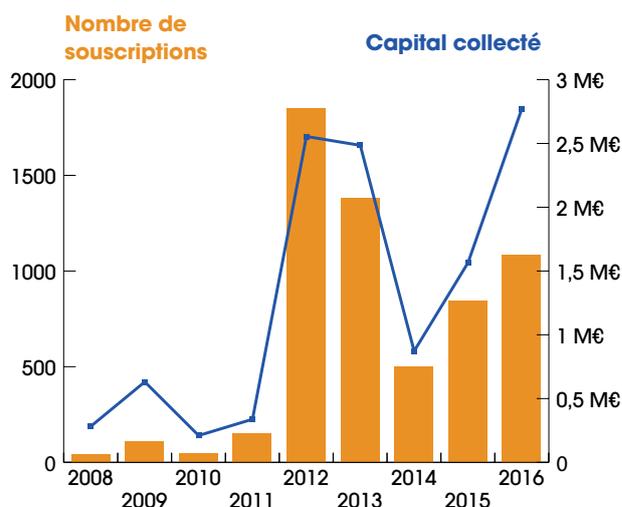
### BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION



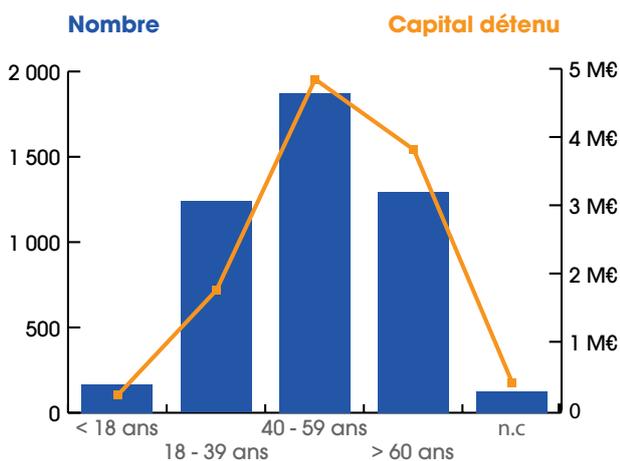
Énergie Partagée investissement compte 4 770 actionnaires au 20/03/2017 détenant un capital net de 12 299 600 euros, répartis en nombre et en volume de capital détenu de la manière suivante :

Par typologie	Nombre	Taux	Capital net	Taux
Investisseurs institutionnels	1	0,02%	1 000 000 €	8,13%
Autres personnes morales	67	1,39%	108 400 €	0,88%
Personnes majeures	4 530	93,81%	11 076 400 €	90,05%
Personnes mineures	165	3,42%	99 400 €	0,81%
Inactifs	7	0,14%	15 400 €	0,13%
Sous-total	<b>4 770</b>		<b>12 299 600 €</b>	
Sortis ou en cours de sortie	59	1,22%	-	-
Total	<b>4 829</b>	100%	<b>12 299 600 €</b>	100%

## ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DU CAPITAL DES ACTIONNAIRES PHYSIQUES



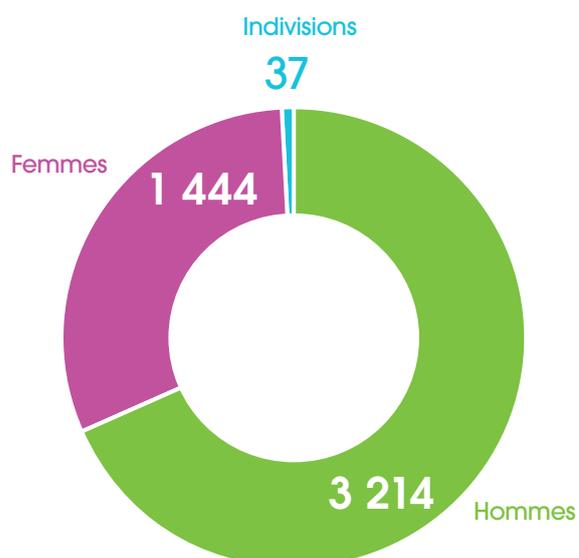
## RÉPARTITION PAR ÂGE DU NOMBRE ET DU CAPITAL DES ACTIONNAIRES PHYSIQUES



4 770 ACTIONNAIRES

12 299 600 €

## RÉPARTITION DU NOMBRE DE PERSONNES PHYSIQUES ACTIONNAIRES



L'année 2016 a encore marqué une nette évolution dans la croissance de la collecte auprès des actionnaires citoyens avec une opération commune auprès des sociétaires de nos partenaires fondateurs Enercoop et la Nef (voir p.7).

En début d'année 2016 également, Énergie Partagée a enregistré une première souscription d'un investisseur institutionnel, Mirova - Natixis Solidaire, mobilisant l'épargne des salariés qui souhaitent orienter leur argent vers des fonds solidaires. Une deuxième souscription a été réalisée par cet investisseur en début d'année 2017, portant sa souscription à 1 000 000 euros en capital et 500 000 euros en billet à ordre.

## L'ANIMATION DU MOUVEMENT

2016 a été une année de consolidation tant du point de vue de l'équipe, que du réseau et des outils.

### CONSOLIDATION DES RESSOURCES HUMAINES POUR MENER NOTRE PROJET

Le choix de piloter en commun les deux équipes salariées de notre mouvement a permis de constituer une équipe solide et cohérente, couvrant l'ensemble des missions du mouvement : faire émerger, accompagner et financer des projets citoyens grâce au capital collecté auprès des investisseurs solidaires ou institutionnels, former, animer et structurer le réseau de nos porteurs de projet, des réseaux régionaux et de nos partenaires, sensibiliser et communiquer sur la participation citoyenne et le financement citoyen dans les projets d'énergies renouvelables.



Séminaire d'équipe dans le Vercors (août 2016)

### L'ÉQUIPE EST CONSTITUÉE DE :



#### **Julien Arnauld**

En charge de développer l'offre de formation



#### **Fabienne Balland**

En charge de la comptabilité, du social et de la gestion des souscriptions



#### **Olivier Berland**

Animateur régional en région Île-de-France



#### **Erwan Boumard**

En charge de la direction, de la stratégie globale, des partenariats institutionnels, des projets d'investissement



#### **Joakim Duval**

Assistant à l'animation nationale et à la vie associative



#### **Arno Foulon**

Animateur régional en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



#### **Sylvain Guineberteau**

Animateur régional en région Centre-Val de Loire



#### **Florence Martin**

En charge de la direction financière, du secrétariat général, du suivi des investissements et des obligations réglementaires



#### **Marc Mossalgué**

En charge de la communication, des campagnes de sensibilisation, des partenariats de communication et de financement



#### **Jean Eric Paraiso**

Juriste



#### **Justine Peullemeule**

En charge de l'animation nationale, des relais locaux et de la vie associative



#### **Julien Wegner**

En charge de la valorisation des projets, des actions de collecte, des réseaux sociaux et de la plateforme de souscription en ligne

## RÉSEAU DES ANIMATEURS RÉGIONAUX

La consolidation du réseau national par des réseaux régionaux s'est poursuivie pour offrir une plus grande proximité aux porteurs de projets.

Vous pouvez découvrir en détail tous les réseaux sur :

Énergie Partagée coordonne ces réseaux pour mutualiser le plus possible - les deux rencontres en 2016 ont permis de co-construire des actions communes (publication, adhésion, formation...).



<http://energie-partagee.org/nous-decouvrir/les-reseaux-regionaux/>

**Énergie Partagée en Centre Val-de-Loire**  
Lancé en 2016 par Énergie Partagée Association.

**Énergie Partagée en Île-de-France**  
Lancé en 2015 par Énergie Partagée Association.

**Énergies Citoyennes en Auvergne-Rhône-Alpes :**  
Porté dès son démarrage par RhônalpÉnergie-Environnement (RAEE), ce réseau s'est constitué autour de premiers porteurs de projets solaires notamment, et dans la dynamique des centrales villageoises photovoltaïques. Depuis, d'autres porteurs de projets, éoliens et bois-énergie, ont rejoint le réseau.

**Énergie Partagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
Lancé en 2014 par Énergie Partagée Association.

**Taranis :**  
Historiquement le premier réseau régional des énergies citoyennes, animé par Énergies Citoyennes en Pays-de-Vilaine.

**Énergies Citoyennes en Pays-de-la-Loire :**  
Animé aussi par Énergies Citoyennes en Pays-de-Vilaine.

**CIRENA, Citoyens en Réseau pour des EnR en Nouvelle-Aquitaine**  
Ce réseau est porté par la société coopérative Enercoop Aquitaine. Depuis juin 2016, le réseau se structure pour permettre l'émergence de projets citoyens dans la région.

**En Midi-Pyrénées** le croisement entre économie sociale et solidaire et transition énergétique se concrétise. Depuis 2015, l'incubation de projets citoyens d'énergie renouvelable s'organise grâce à un partenariat entre Catalis et Enercoop Midi-Pyrénées...

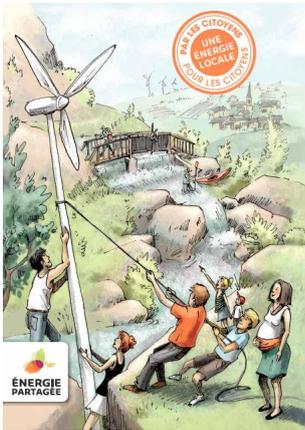
**Réseau Énergie Citoyennes en Languedoc-Roussillon (ECLR)**  
Créée en 2015 à l'initiative d'Enercoop LR, l'association ECLR (prononcé Éclaire) anime ce réseau d'énergie citoyenne.



Rassemblement du réseau Énergie Partagée lors de l'assemblée générale du mouvement, à Poitiers (mai 2016)

## COMMUNICATION & NOTORIÉTÉ DU MOUVEMENT

### PUBLICATIONS ET NOUVEAUX OUTILS



Une plaquette de sensibilisation et de présentation du mouvement a été publiée en 2016. Très attendu, cet outil destiné à un premier contact lors des participations à des événements publics est court (4 pages) et illustré façon « bande-dessinée » pour un aspect attrayant. Elle a été largement diffusée dans le réseau.

Une série de trois films courts a été réalisée autour de trois projets accompagnés et financés par Énergie Partagée : Lucisol, Méthamoly et La Jacterie. Ce dernier film a remporté le 2ème prix du Concours de court métrage CLER Obscur organisé par le CLER.

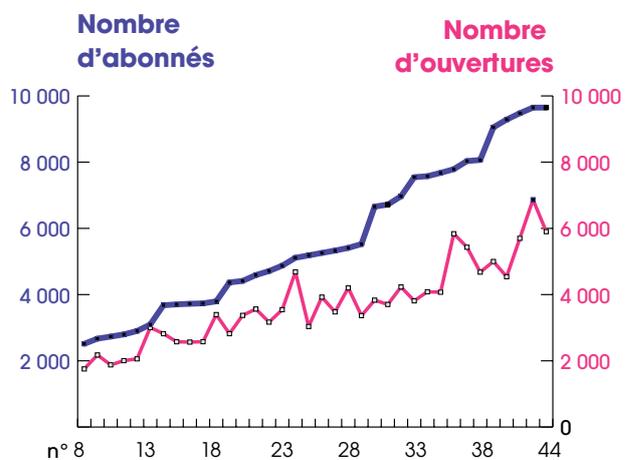


La communication autour des projets a été importante cette année, avec la production d'outils de promotion à usage local, la mise en avant des projets dans la communication presse et la valorisation quotidienne sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, un soutien a été apporté aux porteurs de projets du réseau via la formation à la mobilisation citoyenne (voir par ailleurs).



### SENSIBILISATION À L'ÉNERGIE CITOYENNE

Le bulletin Court Circuit reste le trait d'union d'information entre Énergie Partagée et ses sympathisants. En 2016, il poursuit sa croissance de lectorat pour atteindre à ce jour près de 10 000 abonnés.



Les réseaux sociaux jouent également un rôle d'animation de la communauté Énergie Partagée et permettent de crédibiliser le mouvement et ses actions grâce à une présence permanente et pertinente.



Par ailleurs, de nombreuses interventions des salariés et des administrateurs ont permis d'étendre la notoriété du mouvement.

## PRESSE & MÉDIAS

De nombreux articles de presse et de passages radio ont mis en lumière le mouvement Énergie Partagée en 2016.



### Cagnottes citoyennes anticarbone

1er février 2016

« Énergie Partagée monte en puissance et parvient à son équilibre économique. Cela atteste de la solidité du mouvement (...) ».



### Économiser sans polluer, c'est possible

26 avril 2016

« Est-ce que vous savez vraiment à quoi sert l'argent que vous avez placé à la banque ? ».



### Acheter un bout d'éolienne !

17 mai 2016

« C'est une démarche militante pour l'énergie renouvelable, pour une production locale. »



### Placer son argent pour faire vivre des idées

20 juin 2016

« La toiture solaire de la biocoop d'Épône est l'un des premiers projets d'Énergie Partagée Investissement, outil participatif qui permet de financer divers outils de production d'énergie renouvelable partout en France. »



### De l'énergie à revendre

2 décembre 2016

« L'objectif de ce réseau national : accompagner des projets de production d'énergie renouvelables maîtrisés localement par les habitants et les collectivités. Et contribuer à leur financement grâce à un outil de collecte de fonds qui, pour l'heure, a rassemblé... 11 millions d'euros ».



Soirée «La Finance verte est-elle Solidaire» (Novembre 2016, Paris)

## ANIMATION DES ACTIONNAIRES ET ACTIONS DE COLLECTE

La communication aux actionnaires citoyens a été renforcée avec le lancement d'une lettre d'information trimestrielle « EN ACTION », dédiée spécialement aux actualités de l'outil d'investissement, aux nouveaux projets et aux informations sur la collecte.

Elle est envoyée tous les 3 mois, exclusivement aux actionnaires.



La collecte a cette année marqué une croissance importante notamment grâce à deux actions réalisées en lien avec nos partenaires :



- Un courrier d'appel à souscription adressé à chaque coopérateur Enercoop présentant les projets soutenus dans leur territoire.

- Un article dans le magazine Fil d'Argent de la Nef, adressé à tous les coopérateurs et partenaires.

Le clip «Devenez actionnaire de la solution énergétique» a été réalisé à partir du film de La Jacterie et a notamment permis de communiquer largement sur les réseaux sociaux et dans le cadre de la campagne de collecte en partenariat avec 1001pact, une plateforme en ligne d'investissement solidaire.



Le lancement du partenariat avec 1001pact.com organisé à Paris en novembre dans le cadre de la Semaine de la Finance Solidaire a rassemblé plus de 100 personnes et permis l'ouverture du mouvement à des profils de partenaires et d'investisseurs solidaires non encore engagés dans la transition énergétique citoyenne (photo ci-contre).

## FOCUS SUR LES ACTIONS MISES EN OEUVRE EN 2016

### PLAIDOYER & LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte est entrée en vigueur le 18 août 2015, après de longs mois de parcours législatifs.

Énergie Partagée a continué son lobbying dans le cadre de l'écriture des décrets, appuyé par ses partenaires Enercoop, le Réseau Action Climat, le CLER – Réseau pour la Transition Énergétique, Amorce, et bien d'autres.

Au final, les décrets d'application publiés vont dans le bon sens pour faciliter la finance participative des énergies renouvelables, mais pas encore assez loin pour mieux inciter vers les projets citoyens.

Deux avancées majeures :

**L'article 109** : Les collectivités peuvent prendre des parts de capital de sociétés de production d'énergie renouvelable situées sur leur territoire.

Cependant, sa portée est limitée puisqu'il ne prend en compte ni la participation de sociétés dédiées (par exemple, SEM) dans une société de production (modèle envisagé sur plusieurs projets) ni la participation des collectivités avec du compte-courant associé.

**L'article 111** : Les sociétés commerciales par actions, les sociétés coopératives et les SEM peuvent communiquer librement pour offrir des titres de capital aux citoyens et aux collectivités dès lors que leur offre respecte au moins une de ces exigences :

- L'offre de titres ne dépasse pas 100 000€ sur 12 mois.
- L'offre de titres est comprise entre 100 000€ et 5 millions d'euros ET est inférieure à 50% du capital de l'émetteur sur 12 mois (ndlr : ce qui ne permet pas aux citoyens en direct d'être majoritaires).
- L'offre est adressée à des investisseurs qui acquièrent plus de 100 000€ de titres de capital, par investisseur et par offre.
- L'offre porte sur des titres de valeur nominale supérieure à 100 000€ (ndlr : ce qui ne correspond plus vraiment à nos publics)
- L'offre s'adresse uniquement à des investisseurs qualifiés.
- L'offre s'adresse uniquement à un cercle restreint de 150 investisseurs qui agissent pour leur compte propre.

### LANCEMENT D'ÉNERGIE PARTAGÉE ÉTUDES

Le 6 octobre dernier, le réseau Enercoop et Énergie Partagée se sont réunis en assemblée générale d'Énergie Partagée Études pour faire le bilan du lancement de ce nouvel outil financier.



Cet outil solidaire manquait en phase de développement des projets, avec le risque que des porteurs de projet citoyen ne puissent se lancer, faute de fonds propres.

Énergie Partagée Études est créé et basé sur un dispositif de mutualisation : il finance des études pour des projets citoyens dans la perspective de réduire le risque de non-faisabilité des projets.

Si le projet se développe, le porteur de projet rembourse la somme investie assortie d'une prime de risque. En cas d'échec du projet, le porteur du projet n'est pas tenu au remboursement de ce financement.

Énergie Partagée Études est à but non lucratif.



## PUBLICATIONS

### Les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable

Afin d'accompagner la mise oeuvre de ces évolutions législatives, Énergie Partagée publie - en partenariat avec le Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer, l'ADEME et la fondation Heinrich Böll - un guide pratique à l'attention des collectivités locales pour parvenir à la maîtrise des énergies renouvelables (EnR) sur leur territoire grâce à leurs habitants.



Cette publication fut l'occasion de mettre à plat l'implication des collectivités dans les expériences de projets citoyens et de modéliser les différentes possibilités qui s'offrent à elles.

Ce guide est téléchargeable librement sur le site d'Énergie Partagée et sur le lien suivant :



<https://frama.link/GuideCollectivite>



Formation à la communication des projets citoyens en PACA (Mars 2016)

## FORMATIONS & WEBINAIRES

L'accompagnement passe également par la formation et le transfert de compétences entre porteurs de projet.

### Les formations :

Les formations réunissent 10 à 30 personnes pendant une journée afin de les former sur une étape précise du montage de projet et une mise en situation sur la base de projets concrets.

En 2016 :

- **Négocier avec un développeur : Stratégies et techniques** par Pierre Jourdain, directeur de Site à Watts Développement.
- **Monter un projet photovoltaïque citoyen** par Noémie Poize, chargée de mission à l'agence régionale de l'énergie Rhône-Alpes Environnement Énergie (RAEE).
- **Communiquer sur un projet citoyen d'énergie renouvelable** par Marc Mossalgue, chargé de la communication à Énergie Partagée.

### Les webinaires

Des formations généralement plus courtes, avec la particularité d'être proposées "en direct et sur Internet" :

- **Un projet d'EnR citoyen pour les nuls : c'est possible !**
- **Zoom sur des projets collectifs d'auto-consommation** avec les témoignages des porteurs des projets de Soleil du Grand Ouest et de OnCiMé.
- **Cycle spécial de 3 sessions : découvrir, monter et essayer un projet de centrales villageoises**
- **Les premiers pas d'un projet photovoltaïque** avec Combrailles Durables
- **Comment financer le développement de son projet d'énergie renouvelable ?** avec Yannick Régnier - Responsable de projets au CLER et Michel Leclercq - Vice Président d'Énergie Partagée
- **La Méthanisation, une production d'EnR pas comme les autres**, avec les témoignages de Suzanne Renard, Directrice du projet gaz - Enercoop, et d'Aloïs Klein, Projet Méthamoly
- **Investir en tant que collectivité dans des sociétés locales d'énergie renouvelable** avec le témoignage de deux élus.

Au total ce sont 460 personnes qui ont suivi un webinaire en 2016.

Tous les webinaires sont enregistrés et visionnables en ligne sur la chaîne Vimeo du mouvement :



<https://vimeo.com/energiepartagee>

## ZOOM SUR LES ANIMATIONS ÉNERGIE PARTAGÉE

### EN CENTRE VAL DE LOIRE



L'arrivée d'un animateur Énergie Partagée sur le territoire de la région Centre Val de Loire était attendue par bon nombre d'acteurs.

Les membres du comité de pilotage de la mission (DREAL, l'ADEME et Région) ont permis de faire connaître rapidement Énergie Partagée sur le territoire. Sylvain Guineberteau, notre animateur, a ainsi été sollicité par des collectifs de citoyens, des associations, des collectivités, des entreprises et quelques organes d'éducation. Des actions de sensibilisation ont été menées vers plus de 700 personnes dont 450 citoyens. Plusieurs porteurs de projets ont été identifiés. Les projets les plus avancés sont ceux d'Énergie Citoyenne en Touraine, d'Énergies Vendômoises et de Soleil Watt. L'initiative « Du solaire sur mon toit ! » du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, devrait également permettre l'émergence de plusieurs projets dans les mois à venir.

### EN ÎLE-DE-FRANCE



- 6 groupes de citoyens sont actifs sur des projets de grappes photovoltaïques en milieu urbain.
- Un comité de pilotage a démarré avec le Conseil régional, l'ADEME IDF, les services de l'État (DRIEE), la Maire de Paris, l'ARENE IDF, et France Nature Environnement IDF.
- Un groupe d'une vingtaine de relais bénévoles actifs ont reçu deux jours de formation et ont ainsi pu représenter Énergie Partagée lors de vingt événements, ce qui représente 40 jours de bénévolat. Enfin l'animateur régional est très sollicité pour participer à des soirées débat (une quinzaine en 2016).
- Au total ce sont 2100 personnes qui ont été sensibilisées aux énergies citoyennes en Ile de France.



### EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



En 2016, la dynamique de projets initiée en 2014 s'est concrétisée et une belle synergie avec le réseau des Centrales Villageoises s'est déployée sur les projets de grappes de toitures photovoltaïques. D'abord, plusieurs inaugurations cette année : les Centrales Villageoises de Lure Albion, Pays d'Aigues, Rosanaises, Ener'Guil, ainsi que les projets d'Énergies Collectives et celui sur une grande toiture d'entreprise à Apt, LUCISOL.



Deux projets photovoltaïques au sol portés par des acteurs locaux sont suivis de près par Énergie Partagée, l'enjeu pour les territoires de PACA étant de maîtriser le développement de cette filière. En hydroélectricité, c'est Provence Énergie Citoyenne qui fait passer le courant en PACA. Enfin, grâce au GERES, plusieurs projets de méthanisation territoriale ont émergé.

Au total, ce sont 12 nouveaux projets citoyens en émergence, 7 en développement, et 6 inaugurés en 2016. Tous ces projets sont portés par une centaine d'habitant.e.s et d'élu.e.s impliqué.e.s activement et ont reçu la confiance de plus de 800 personnes qui y ont investi. Ce premier lot de projets représente 600 000 euros d'investissement.

## ZOOM SUR L'INVESTISSEMENT DANS LES PROJETS

Les projets d'investissement sont instruits par l'équipe d'investissement, après avoir obtenu l'aval de la Commission de validation, qui garantit le respect de la Charte Énergie Partagée (En 2016, 15 projets validés, un projet refusé). Les demandes d'investissement sont ensuite présentées devant un Comité des engagements, qui réunit les expertises nécessaires (6 réunions en 2016 pour traiter 14 projets différents) puis devant le Comité de direction qui, sur avis favorable du Comité des engagements, valide le niveau de risque et de rentabilité attendu du projet au regard de l'ensemble du portefeuille de projets d'Énergie Partagée.

AU 31/12/2016, LE PORTEFEUILLE DE PROJET D'ÉNERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT EST CONSTITUÉ DE :

- 40 sociétés de projet ou participations stratégiques constituant un parc de 80 MW de puissance installée pour un productible attendu de 166 GWh / an.
- Un encours global de 6 607 834 euros (auquel s'ajoutent 1 516 380 euros engagés à décaisser).

Pour assurer le financement d'un nombre croissant de projets, Énergie Partagée doit consolider sa collecte de capital et pour cela poursuit les actions engagées en 2015 :

- La mise en place d'une plateforme de souscription en ligne, qui permet depuis quelques semaines un processus entièrement numérique pour ceux qui le souhaitent.

- Une information plus soutenue sur les projets financés auprès des souscripteurs, soit par la plateforme de souscription qui dispose d'un espace communautaire, soit à travers les lettres électroniques comme "En action", réservé aux souscripteurs depuis le début de l'année 2017.
- Le recours à des fonds en provenance d'investisseurs institutionnels qui reconnaissent la crédibilité et l'intérêt d'Énergie Partagée. Afin de conserver la prépondérance citoyenne dans le pilotage d'Énergie Partagée, le Comité de direction d'Énergie Partagée Investissement, en lien avec le Conseil de surveillance a décidé de limiter les souscriptions des investisseurs institutionnels à 20% du capital et des fonds propres (8% à ce jour). Par ailleurs, seuls les fonds d'origine publique et les fonds issus de l'épargne salariale solidaire sont éligibles.

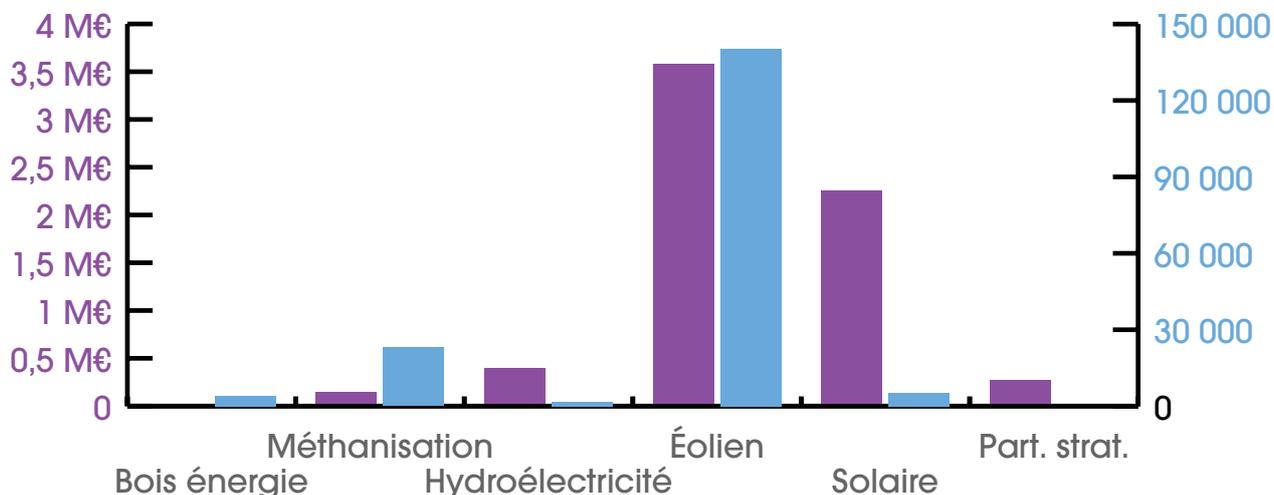
Les souscriptions en capital d'Énergie Partagée sont labellisés Finansol depuis 2012, qui garantit la transparence dans la gestion et la destination des fonds collectés par Énergie Partagée.

Énergie Partagée poursuit sa collecte citoyenne dans le cadre réglementaire des OPFT (offres au public de titres financiers) sous la surveillance de l'Autorité des marchés financiers. Cela se traduit notamment par la publication réglementaire d'un document d'informations aux souscripteurs disponible sur notre site internet.



### En cours des investissements (au 31/12/2016)

### Production attendue (en MWh/an)





**Rédaction et conception graphique** : Énergie Partagée

**Date de réalisation** : Avril 2017

## Énergie Partagée

10 avenue des Canuts  
69120 Vaulx-en-Velin

[www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)

[contact@energie-partagee.org](mailto:contact@energie-partagee.org)



@ÉnergiePartagée



Énergie Partagée

